

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	2 (1873)
Heft:	6
Artikel:	Le recrutement de l'école normale
Autor:	Wicky
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040105

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II^e ANNÉE.

N^o 6.

JUIN 1873.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1er de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements à M. Philipona, gérant de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Le recrutement de l'Ecole normale. — Partie pratique. Système métrique, par B. D. Deuxième conférence d'arboriculture, par J. G. — Journal d'un jeune Instituteur. (Suite.) — Bibliographie, par R. Horner. — Correspondance du Valais. — Chronique.*

LE RECRUTEMENT DE L'ÉCOLE NORMALE.

Nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs le remarquable discours que M. le directeur Wicky a prononcé à la récente réunion des catholiques à Gruyères, sur le recrutement de l'Ecole normale. Le nom bien connu de l'orateur et l'importance de la question traitée, nous dispensent d'appeler l'attention de nos abonnés sur ce discours.

Il y a, Messieurs, dans la vie de l'Eglise et des sociétés humaines, des questions d'un intérêt si général, qu'elles préoccupent à bon droit le prêtre aussi bien que le magistrat, le père de famille aussi bien que le simple citoyen ; des questions, par conséquent, auxquelles chacun de nous doit apporter sa part de concours, de zèle et de dévouement.

Au nombre de ces questions, ne devons-nous pas placer avant tout la question de l'éducation et de l'instruction primaire ? N'est-ce pas, en effet, à l'école primaire que se forment le père et la mère de famille ; le citoyen et le chrétien ; l'homme de foi, intelligent, éclairé, ou l'indifférent et le tiède ; l'homme à convictions fortes, qui saura défendre les principes de la justice et de la vérité, ou l'ignorant et le lâche, toujours facile à exploiter pour aller grossir les rangs de l'impiété et de la révolution ? — N'est-ce pas de l'école primaire que sortent chaque année, et les futurs aspirants au sacerdoce et à la magistrature : prêtres et magistrats

qui tiendront un jour dans leurs mains, les destinées de l'Eglise et de la société civile ?

Eh bien, Messieurs, dans une question de cette importance, serait-il permis de rester inactifs ? Y a-t-il une place honorable pour la neutralité et l'indifférence ?

Laisser faire et se laver les mains comme Pilate serait vraiment par trop facile et trop commode. Ne rien faire, pour ne pas se compromettre ; applaudir au succès, quand succès il y a ; ou, plus souvent encore, critiquer et censurer ceux qui agissent et se dévouent, cela s'appelle faire du zèle à bon marché. Le rôle de censeur est un rôle indigne s'il en fut jamais, quand on a soin de se tenir à l'écart, en rejetant sa part de responsabilité dans les œuvres.

Censeurs sans mérite,

Combattants sans périls,

Conseillers après coup, votre titre de sages et de prudents, s'il a quelque mérite, il ne vous coûte pas cher.

Ce que je viens de dire de l'école primaire, Messieurs, nous fait comprendre, sans peine, l'indispensable nécessité d'avoir toujours de bons, d'excellents instituteurs, et le zèle que nous devons déployer pour fournir à l'école normale de bonnes et de nombreuses recrues, des sujets bien choisis, pris surtout dans ces familles où l'esprit d'ordre, de foi et d'honneur chrétien, se transmet de père en fils comme un héritage inviolable et sacré.

Mais il me semble entendre ici une objection que je veux prévenir. Vous nous parlez, direz-vous, d'école normale. Mais n'est-ce pas là une espèce d'arche sainte, à laquelle il ne nous est pas permis de toucher. Elle se présente à nous toute faite : le choix des maîtres, les méthodes, le programme des études, les principes qui doivent prédominer dans l'enseignement, tout cela se trouve en dehors et au-dessus de nos moyens d'action. Cette école, au reste, inspire-t-elle toute la confiance désirable ? Et dès lors, que pouvons-nous faire ? *Rien !*

Eh bien ! Je vous dis, au contraire, que vous pouvez **TOUT** ! Oui tout : et je voudrais que l'écho de vos montagnes allât porter ce mot à chacun de vos villages, au plus petit hameau, et jusqu'à la plus modeste de vos chaumières.

Je ne discuterai pas ici les titres que l'école normale peut avoir à votre confiance. Je me contenterai de vous dire que depuis plus de dix ans, j'ai l'honneur d'être membre du Conseil de l'instruction publique ; chaque année, j'ai assisté aux examens de l'école, aux examens des aspirants au brevet de capacité ; j'ai donc bien pu, pour ma part, apprécier la valeur de cet établissement. Si je vous disais que tout y est parfait, vous ne me croiriez pas, et

vous auriez raison ; parce qu'en effet, rien n'est parfait en ce monde ; mais remarquez-le bien : tout peut y être perfectionné. Or, ce que je puis vous dire avec la plus entière certitude, c'est que le mérite d'une école normale *dépend beaucoup plus du choix des élèves que des maîtres eux-mêmes*, et que ce choix vous appartiennent entièrement.

Envoyez-nous de bons élèves ; que ceux-ci soient au moins en grande majorité dans l'école ; alors se prêtant un mutuel appui par leurs rapports journaliers, ils se fortifieront dans le bien, ils formeront ce qu'on appelle l'esprit public ; et quand cet esprit général est bon, l'école est nécessairement bonne. En effet, mettons les choses, comme on dit, au pis aller ; faisons même une supposition impossible : supposons que les maîtres sont mauvais, ah ! croyez bien qu'ils seront toujours assez prudents pour ne pas heurter les convictions religieuses de leurs élèves, et pour respecter leur foi. Et s'ils essayaient de se mettre en opposition avec ce que j'appelais tout à l'heure l'esprit général de l'école, ils trouveraient dans chaque élève un adversaire et un accusateur qui rendrait intenable la position d'un maître.

Supposez, au contraire, d'un côté, tous les maîtres, bons, excellents, fussent-ils même des saints : ce qu'il serait injuste d'exiger.

De l'autre, des élèves recrutés en majorité sous l'*empire de certaines influences*, ou dans des familles qui n'offrirraient que peu de garanties au point de vue des vrais principes : supposez que ces élèves aient été plus ou moins prévenus contre l'influence religieuse, ces élèves recevront l'*instruction*, ils observeront le règlement de manière à ne pas compromettre leur avenir, ils feront tout ce qu'il faut pour obtenir le brevet de capacité, seul objet de leur ambition du moment. Mais au point de vue des principes et surtout des principes religieux, ils sortiront de l'école tels qu'ils y sont entrés, fortifiés plutôt dans le mal par leurs rapports intimes, leurs conversations journalières, et surtout par cette résistance passive et invincible contre laquelle viendront toujours échouer le zèle et l'activité des maîtres les plus religieux et les plus dévoués. Il y a cette différence fondamentale entre l'école primaire et l'école normale, qu'à l'école primaire le maître reçoit des enfants à *former*, tandis qu'à l'école normale, il reçoit des jeunes gens *déjà formés*.

Encore une fois donc : l'école normale vaut ce que valent les élèves qui la composent, et le choix des élèves est entre vos mains.

Ah, je vous en conjure donc, ne vous contentez pas de vous plaindre et de critiquer. Agissez. C'est-à-dire : envoyez-nous de

bonnes recrues, et nous vous donnerons de bons soldats. On est mal venu à se plaindre de l'armée, quand on se soustrait à la loi du recrutement.

Or, laissez-moi vous le demander : Est-ce que chacun des districts dont se compose notre canton, s'est montré jaloux de fournir son contingent d'élèves à l'école normale ? Je me suis fait présenter le tableau du recrutement par districts depuis 6 ans, et je l'avoue, le résultat m'a étonné. Un seul district s'est vraiment distingué : c'est le district de la Broye qui, à lui seul, a fourni, sur les 7 districts dont se compose le canton, le tiers des élèves qui ont fréquenté l'école normale.

D'où vient le triste déficit que nous avons constaté dans des contrées telles, par exemple, que celles de la Veveyse et de la Gruyère, qui ont fourni tant d'hommes distingués, par leurs talents, par leur foi, par leur mâle énergie dans la défense des principes sociaux ?

Les sources du dévouement seraient-elles plus ou moins tarries ? L'esprit de foi se serait-il affaibli ? Ah ! loin de moi, cette pensée qui serait une injure. Car votre courageuse attitude, votre belle unanimité, dans toutes les grandes circonstances où les destinées de la religion et de la patrie sont mises en jeu, me prouvent, à l'évidence, que vous avez su vous préserver de tout alliage impur de l'erreur avec la vérité, que vous avez su conserver intacts les principes de la foi et de l'honneur chrétien.

D'où vient donc, encore une fois, ce déficit que je viens de constater ? J'en trouverais peut-être la cause dans certaines craintes, dans certaines défiances qui, quoique peu fondées, vous honorent pourtant.

Hé bien ! j'ose vous le dire : rassurez-vous. Dieu bénit toujours le zèle, le dévouement et les sacrifices que l'on fait pour sauver les droits de la religion et l'honneur de la patrie.

Et vous, pasteurs des âmes, vous, si zélés et si dévoués, vous qui comprenez si bien les besoins et les périls de la société dans les temps présents, ayez soin d'aider de vos conseils et de vos encouragements, les chefs de famille ; rassurez-les, lorsque vous les voyez trop faciles à s'alarmer. Apportez, pour le choix des candidats au brevet d'instituteur, le même tact, le même discernement que vous apportez dans le choix des aspirants au sacerdoce.

Oh ! je vous l'assure ; c'est là l'un des plus grands services que vous puissiez rendre à la religion et à la patrie.

Oui, le prêtre et l'instituteur : Voilà les deux bases sur lesquelles repose tout entier notre avenir social et religieux.

Que les familles chrétiennes nous donnent donc, en assez grand

nombre, des jeunes gens intelligents, pieux et dévoués. Alors, et alors seulement, la porte de l'école et la porte du sanctuaire pourront être également fermées aux ambitions vulgaires, aux incapables et aux indignes.

PARTIE PRATIQUE.

Système métrique.

Mesures de volume.

— SUITE. —

RAPPORTS ENTRE LES DEUX SYSTÈMES.

1 mètre cube (stère) = $1000/_{27}$ = $37 \frac{1}{27}$ pieds cubes.
1 décimètre cube = $1/_{27}$ de pied ³ = $1000/_{27}$ = $37 \frac{1}{27}$ pouces cubes.
1 centimètre cube = $1/_{27}$ de pouce ³ = $1000/_{27}$ = $37 \frac{1}{27}$ lignes cubes.
1 millimètre cube = $1/_{27}$ de ligne ³ = $1000/_{27}$ = $37 \frac{1}{27}$ traits cubes.

1 pied cube = $27/_{1000}$ de mètres cubes = 27 décimètres cub. = 0,027 m.³
1 pouce cub. = $27/_{1000}$ de décim. cub. = 27 centim. cub. = 0,000027 m.³
1 foise cub. = $5832/_{1000}$ de mètres cub. = $5 \frac{104}{125}$ mètres cub. = 5,832 m³
1 perche cube pour les exploitations et constructions = 27 mètres cubes.

-
- 189 Combien 3 mètres cubes valent-ils de pieds cubes ?
190 Combien 27 mètres cubes valent-ils de pieds cubes ?
191 Combien 702 décimètres cubes valent-ils de pieds cubes ?
192 Combien 18 décimètres cubes valent-ils de pouces cubes ?
193 Combien 145 centimètres cubes valent-ils de pouces et de lignes cubes ?
194 Combien 8 m³ 240 décim.³ 465 centim.³ valent-ils de pieds, pouces et lignes cubes ?
195 Combien 48 pieds cubes valent-ils de mètres et de décimètres cubes ?
196 Combien 26 pieds cubes valent-ils de décimètres cubes ?
197 Combien 783 pieds ³ 552 pouces cubes valent-ils de mètres et de décim.³ ?